

Mobilité frontalière : le projet de 3^e voie soutenu par le Département

Étape importante dans la concrétisation du projet d'une 3^e voie dédiée aux bus sur la RD 653 entre Hettange et Évrange : le président du Département a signé ce mardi une convention de partenariat avec son homologue de la CCCE. Une réalisation chiffrée à 18 M€ pour un début des travaux planifié, au plus tôt, en 2026.

Le fait est là : aujourd'hui, aucune solution ne permet aux frontaliers demeurant sur notre territoire un gain de temps pour rallier le Luxembourg. » Président de la Communauté de communes de Cattenom et environs (CCCE), Michel Paquet plante le décor en ce jour que d'aucuns prédisent déjà « historique ».

Ce mardi 4 avril, le président du conseil départemental de la Moselle, Patrick Weiten, vient en effet signer, à la maison communautaire, la première convention de partenariat entre le Département de la Moselle et la CCCE concernant la réalisation d'une voie dédiée aux bus et une autre voie dédiée, elle, aux mobilités actives sur la RD 653 entre Hettange-Grande et Évrange.

Bientôt 80 000 frontaliers

Documenté dans nos colonnes vendredi 30 mars, le flux routier sur le territoire de la communauté



Patrick Weiten, président du conseil départemental de la Moselle, et Michel Paquet, président de la CCCE, ont signé une convention de partenariat sur la mobilité transfrontalière en présence de Roger Beissel, maire de Frisange. Photo RL/Olivier MENU

de communes dépeint un engorgement du trafic. « Cette problématique de mobilité sur le territoire, impactée par les déplacements pendulaires, les bourgmestres de Frisange, Mondorf et Dudelange la vivent également. » Avec ses conséquences pour les habitants, des deux côtés de la frontière.

D'où l'idée de favoriser le développement des transports en commun. En clair, en schématisant, de réaliser deux plateformes de part et d'autre de la RD653, sur 12 km (dont 8 km en interurbain), de la sortie à Soetrich jusqu'à la frontière. L'une dédiée aux bus et l'autre aux vélos et autres trottinettes,

avec, bien évidemment, des ajustements à apporter pour la traversée des villages, notamment avec des feux de croisement qui donneront la priorité aux transports en commun. « Alors qu'on va bientôt dépasser le nombre de 80 000 frontaliers, on ne peut plus considérer ce travail comme anecdoti-

que », appuie Patrick Weiten, désolé de « devoir encore composer, en 2023, avec des lois datant de Napoléon ! » C'est le cas des zones non *aedificandi* (non constructibles) à proximité des frontières qui pourraient accueillir des parkings relais. « Nous devons au contraire aborder notre lieu de vie comme un grand territoire franco-luxembourgeois », plaide-t-il.

Un appel du pied aux partenaires

« Et pour la mobilité, il faut apporter des réponses adaptées. L'étude de ce projet, portée par les services départementaux, a estimé son coût à 18 M€ », révèle encore le président du Département. Lequel, alors que le maire de la commune luxembourgeoise de Frisange était cordialement invité à participer à cette signature, espère ardemment que le Grand-Duché acceptera lui aussi de participer à l'investissement. « Mais nous espérons aussi que l'État et la Région Grand Est seront de nos côtés », insiste-t-il. Prochaine étape le 17 avril à Thionville où ce projet sera exposé devant la commission intergouvernementale franco-luxembourgeoise. Un calendrier estimatif optimiste pourrait ensuite marquer l'année 2026 comme celle du début des travaux.

Olivier MENU